



Communiqué de presse
Paris, le 20 juin 2018

Appels d'offres des 6 premiers parcs éoliens en mer français : le Président de la République confirme les ambitions de la France pour la filière

En déplacement en Bretagne ce jour, le Président de la République, accompagné de Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, et de Jean-Yves Le Drian, ancien Président de la région Bretagne et ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a annoncé la réussite des renégociations tarifaires concernant les appels d'offres éoliens en mer, attribués en 2012 et 2014, soit la totalité des 6 projets, de 500 MW chacun. France Energie Eolienne (FEE) se félicite de cette issue favorable et de la poursuite du soutien de l'Etat français à la filière éolienne en mer, sur le territoire français, après une période d'incertitude pour la filière.

« Les enjeux industriels liés à ces premiers appels d'offres sont vitaux ; sans le lancement confirmé de ces premières capacités, associées à des plans industriels déjà engagés, la filière française et ses nouveaux emplois locaux n'auraient très probablement pas pu voir le jour, c'est une excellente nouvelle et nous sommes très heureux de l'annonce du Président de la République » **se réjouit Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne.**

« Les projets du premier appel d'offres sont quasiment tous purgés de tout recours contentieux, source principale de retard de leur mise en service, les décisions finales d'investissement pourront ainsi être prises rapidement, probablement dès cette année, pour une mise en service probable en 2021 » ajoute **Olivier Perot.**

Le Parlement discute actuellement du projet de loi « société de confiance » qui comporte des mesures de simplification du cadre réglementaire éolien en mer proposées par France Energie Eolienne depuis plusieurs années. Le projet de loi, en cours de discussions à l'Assemblée Nationale, devrait permettre l'accélération de la mise en service des projets éoliens en mer, l'accroissement de la compétitivité de la filière française et la sécurisation des nouveaux projets éoliens en mer posés et flottants.

La clarification des objectifs éoliens en mer constituera la prochaine étape clef pour l'éolien en mer français et un signal clair pour le marché.

« Le Gouvernement aura l'occasion, à la rentrée et dans le cadre de la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui définira la trajectoire de développement de l'éolien en mer posé et flottant, sur 5 ans, de confirmer ses ambitions pour la filière. Il est impératif qu'il définisse une trajectoire claire, précisant des volumes et un calendrier d'appels d'offres à la hauteur du potentiel français, en s'appuyant notamment sur les baisses de coûts significatives dont la filière a su faire montre » ajoute **Olivier Perot.**

France Energie Eolienne soutient le lancement de nouveaux appels d'offres éoliens en mer à hauteur de 2 GW par an, sur la période de la PPE (2018-2028), au regard de l'espace maritime disponible et du potentiel industriel du territoire métropolitain. La France dispose en effet du second espace maritime mondial et du 2^{ème} potentiel éolien en Europe.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Aurélien Derozier

01 41 34 21 13

aderozier@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Léa Chariol

01 42 60 07 41

lea.chariol@fee.asso.fr